Etat des lieux

Le Jardin du Rivage, son Restaurant, la Salle Del Castillo, constituent un ensemble d'infrastructures publiques qu'il faudrait développer plutôt que diviser.

Un ensemble d'infrastructures publiques

Actuellement, toute la parcelle entre Place du Marché, rue Louis-Meyer, rue de la Madeleine et Lac est propriété de la commune. On y trouve : le Jardin du Rivage, l'un des poumons de verdure de Vevey ; son restaurant ; des salles de société dans le même bâtiment, en particulier la Salle des Vignerons, pouvant accueillir de 150 (avec tables) à 350 personnes et qui n'a pas d'équivalent à Vevey ; la Salle Del Castillo (de 300 à 800 personnes), lieu traditionnel des grandes assemblées et des soirées annuelles de sociétés ; et enfin le Château de l'Aile.

• Le Restaurant donne sa particularité au Jardin et favorise sa fréquentation en toutes saisons (comparez avec le Jardin Doret).

Pas de crainte à avoir pour la Salle Del Castillo.

Même si les crédits d'études pour les travaux de rénovation de la Salle Del Castillo sont également soumis au vote le 17 juin, il n'y a aucun risque que ces travaux soient retardés, tant ils font l'unanimité du Conseil communal. Par ailleurs, la commune a les moyens, sans vendre le château, de réaliser les travaux nécessaires pour que les sociétés locales aient à nouveau une salle convenable.

• La Salle Del Castillo profite à divers titres de la proximité du restaurant. Notamment, des activités peuvent y être organisées en utilisant les salles de diverses grandeurs qui s'y trouvent.

• De plus, les nécessaires améliorations qu'il faut apporter à la Salle Del Castillo passent, selon tous les projets y compris l'actuel, par la récupération de volumes sur l'actuel restaurant.

Il y a donc, rassemblés là, un ensemble de lieux au service de la population, – auxquels on peut ajouter les Galeries du Rivage, autre propriété communale et temple du basket – qu'il faut préserver et développer.

Le Château, un peu à part

L'exception, évidemment, c'est le château de l'Aile : isolé d'un côté par sa pseudo-muraille et de l'autre par de grands arbres, il n'a actuellement aucun lien avec le reste de la parcelle, et bien peu avec la ville. Sauf exception, on n'y passe pas, on ne le visite pas, on n'y a pas d'activités. Ce n'est pas un élément de patrimoine vivant, mais un monument agrémentant la Place du Marché et les quais, dont on déplore la dégradation, sans plus.

A l'exception du projet de 1988 (voir p. 4), il n'a jamais été intégré dans un projet d'ensemble. Mais est-ce une fatalité ? Faut-il à jamais exclure que cela soit possible et souhaitable ?